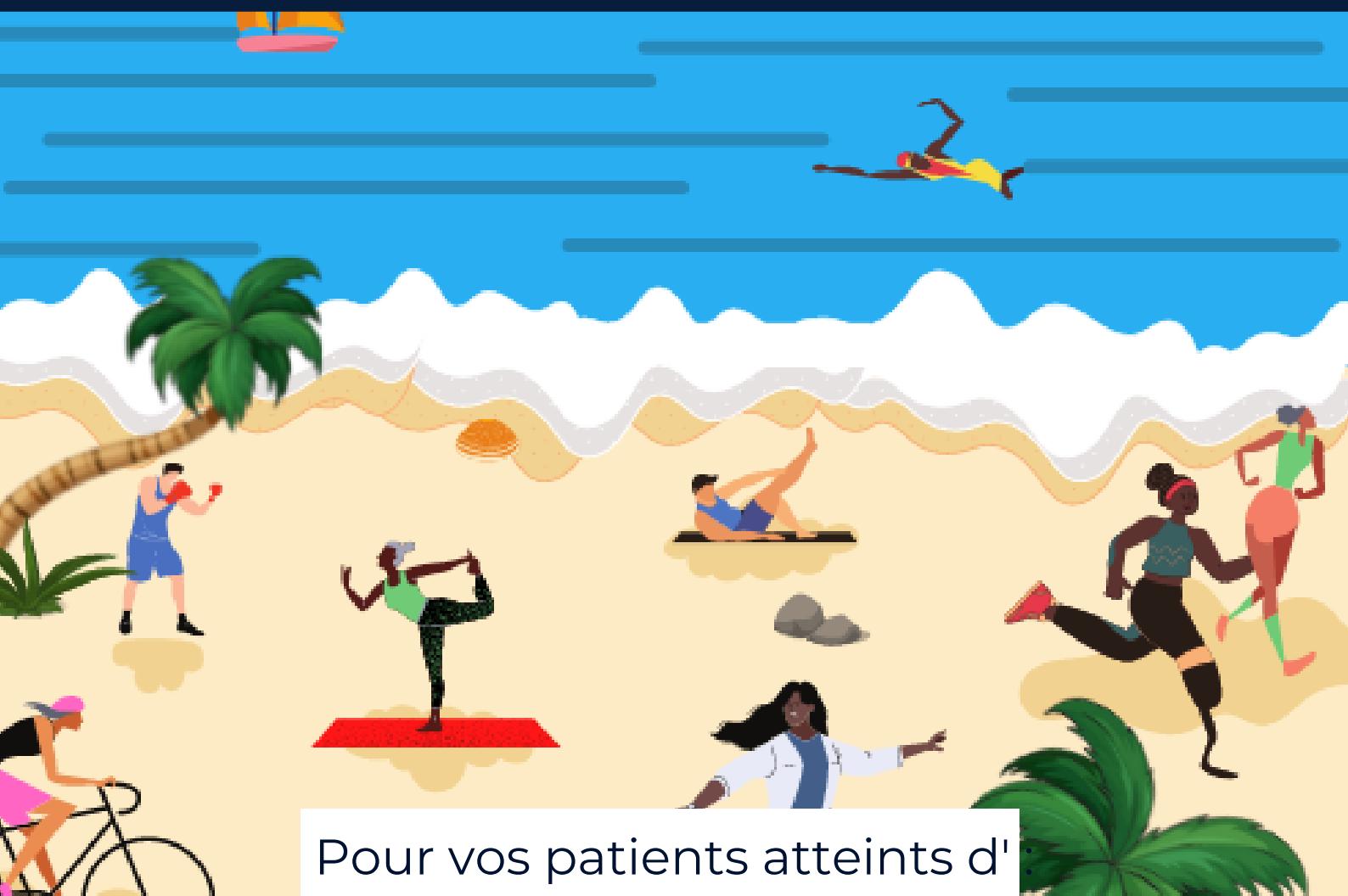


L'ACTIVITÉ PHYSIQUE SUR ORDONNANCE EN GUADELOUPE

www.deltapa.sante.com

Guide Médecin



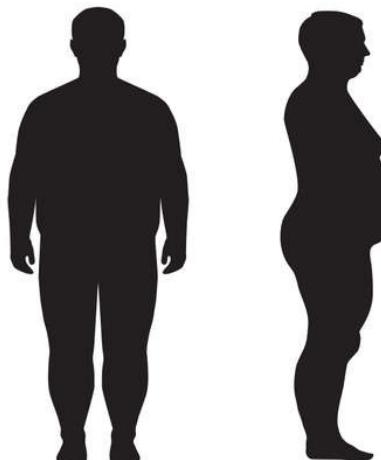
Pour vos patients atteints d'



ALD 30

Hypertension

Obésité



L'ACTIVITÉ PHYSIQUE SUR ORDONNANCE EN GUADELOUPE

Comment prescrire de l'activité physique adaptée ?

1

Vous faites :

- Un examen clinique pour détecter les contre-indications et précautions
- Une évaluation des capacités physiques et de la motivation
 - Un guide sur HAS vous aidera

2

Vous remplirez et remettez à vos patients:

- Une fiche de prescription médicale
- Un certificat d'absence de contre indication
- Tous les documents sont téléchargeable en ligne sur le site Delt'APA



3

Vous pourrez suivre l'évolution de vos patients par le carnet de suivi

La loi du 26 Janvier 2016 sur la modernisation du système de santé permet au médecin traitant de prescrire une activité physique adaptée pour ses patients en Affection de Longue Durée (ALD).

Le sport sur ordonnance s'adresse à vos patients :

- ALD
- Souffrant d'une obésité (IMC >30)
- souffrant d'une hypertension artérielle (PAS > 140mmHg et/ou PAD >90mmhg)

La fiche de prescription médicale peut être valide pour une durée de 6 mois à 1 an selon les besoins de chaque patient.

Le carnet de suivi est un outil de liaison entre l'enseignant APA , les patients et vous. Il a aussi pour fonction de maintenir la motivation du patient. Dans ce carnet, vous retrouverez les informations sur la pratique de l'activité physique, ainsi que sur les bilans réalisés.

Vos patients seront encadrés en toute sécurité par des professionnels diplômés et spécialisés dans l'activité physique adaptée !